



La notion de propriété est un concept qui, après réflexions, se révèle totalement illusoire et insidieusement faux. « Avoir » ou « posséder » quelque chose n'a pas, en vérité, de réalité tangible ou concrète et l'idée que vivant ou inerte puisse « appartenir » à qui que ce soit est tout simplement factice. L'utilisation à outrance des pronoms possessifs dans le langage courant alimente l'illusion et soutient l'idée que le concept d'appartenance des objets et des animaux (voire des humains) soit quelque chose de naturel et qui « coule de source ». Pourtant, il n'en est rien et cette utilisation abusive des pronoms tels que ma, ta, sa, mon, ton, son, mes, tes, ses, etc., n'est que pure tromperie.

Qu'est donc réellement cette notion de « propriété »? Que signifie vraiment « posséder » ou « avoir » quelque chose, un objet ou même un animal?



*Propriété : Droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose d'une manière exclusive et absolue **sous les restrictions établies par la loi.***

*Appartenir : Être à quelqu'un **en vertu d'un droit, d'un titre.***

Voilà qui nous dévoile, d'ores et déjà, la subjectivité inhérente derrière le concept puisque la propriété est fondamentalement dépendante d'un système de lois (lui-même tout à fait arbitraire) et donc issu d'un consensus tendancieux. Qui décrète quoi et pour quelle raison? Il est évident que la propriété n'a aucune réalité intrinsèque et que l'application même du concept est, comme le sont les prix au supermarché, sujette à « changements sans préavis ».

Insécurité et conflits

Il en découle donc qu'une possession issue d'un arbitraire décret stipulant que nous avons le « droit » de jouir d'un objet ou d'un lopin de terre de « façon exclusive » est source d'insécurité permanente et de conflits intérieurs. Insécurité puisque, consciemment ou inconsciemment, nous savons pertinemment que notre propriété du moment peut nous être dérobée à tout instant : vol, bris, perte involontaire ou même changement dans les lois. Croire - à tort - que quelque chose nous *appartient* réellement crée en nous un attachement, un sentiment d'appartenance vis-à-vis nos possessions au point où nous serions affligés de

ne plus les « avoir », ce qui entretient en nous une crainte constante. Une partie de nous « devient », pour ainsi dire, nos avoirs puisque nous nous y identifions car ils déterminent notre classe sociale, notre statut, notre réussite. Cela crée son lot de conflits intérieurs parce qu'en nous définissant (en partie) par nos possessions nous sommes – pour ainsi dire – possédés par celles-ci, nous en sommes dépendants. Et comme elles sont sujettes à « changements sans préavis », nous nourrissons ainsi une insidieuse angoisse quasi-existentielle constante. Il s'agit de constater l'ampleur du business de l'assurance afin de jauger à quel point ce malaise nous afflige. Garanties prolongées et compagnies d'assurances pullulent et nous poussons le ridicule jusqu'à avoir une assurance-vie!

Posséder, c'est détruire un peu

Le caractère instable de la possession et sa volatilité insécurisante nous poussent aussi à protéger nos avoirs et nous nous résignons donc, au risque de ne pas en jouir nous-mêmes, à mettre certains articles « au coffre-fort ». Lorsque nous ne nous servons pas de nos biens, nous préférons de loin les ranger plutôt que les prêter, les mettre en disponibilité au risque d'y trouver une égratignure ou, pire encore, ne plus les revoir. Ce faisant, nous en *réduisons l'utilité* car l'objet est ainsi inutilisé, indisponible. Il serait totalement détruit ou inexistant durant ces moments d'indisponibilité que seul notre sentiment de sécurité face à l'objet et sa *possible* utilisation future changerait. **Ménager nos objets, paradoxalement, revient donc à les détruire un peu.**

D'ailleurs, inhérent à l'idée même de la *possession* est celui du *contrôle total* de l'objet possédé – puisqu'il est « à nous », nous pouvons en *disposer* comme bon nous semble. Et sous la roche de ce *contrôle total* se cache l'anguille de la destruction, c'est-à-dire l'idée que si tel est notre désir nous avons la possibilité de mettre fin à l'existence de nos possessions – puisque nous y avons droit « de façon exclusive » – plutôt que de les donner et d'en faire profiter autrui.

Ainsi en va-t-il des aliments « périmés », dont la date de péremption (très arbitraire merci) est arrivée à terme : ils sont systématiquement détruits alors qu'ils sont toujours consommables et pourraient encore remplir des estomacs vides. Idem pour les objets dont nous ne voulons plus, mais qui pourraient encore servir à d'autres : aux rebuts, sans plus. Cette vision des choses s'étend même à l'humain lorsqu'il est considéré comme esclave et que son « propriétaire » a droit de vie ou de mort sur ce dernier.

Je vous le dis : qui parle en termes de propriété, d'avoir et de possession ne parle

certainement pas d'amour...

Un concept illusoire et destructeur car incompris

En plus du gros bon sens, oublié, de l'impossibilité d'une notion telle que celle de propriété, c'est l'incompréhension générale des termes tels qu' « appartenir » qu'il serait impératif de rectifier dans notre vision de la réalité. Nous utilisons à tort et à travers ce concept en le pervertissant au sens de « possession ». Nous avons l'habitude de dire que tel objet ou tel animal nous « appartient » comme si c'était un droit acquis aux yeux de l'Univers. Bien entendu, rien n'est plus faux car, en vérité, la seule chose qui nous « appartienne » vraiment, c'est la **responsabilité personnelle** face à l'objet ou l'animal en question.

En effet, il nous *appartient* de prendre soin de ce qui se trouve sous « notre tutelle ». Nos enfants ne nous *appartiennent* pas, mais il nous *appartient* d'en prendre soin, de les protéger et de les guider à travers leur développement. Notre maison ne nous *appartient* pas comme telle, mais il nous *appartient* de l'entretenir en tant que son locataire du moment. Il nous *appartient* de prendre convenablement soin de notre corps et de notre esprit car seuls nous-mêmes avons la responsabilité de notre propre vie.

L'appartenance est un concept de responsabilité personnelle et non un droit de « jouissance exclusive ».

Saint-Exupéry disait : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants* ». Voilà qui replace la notion d' « appartenance » en lui rendant, avec raison, sa dimension de responsabilité personnelle.

C'est uniquement lorsque nous réalisons la réelle signification derrière les (faux) concepts de propriété et d'appartenance et que nous nous approchons une fois de plus de la vérité. Insécurité et conflits laissent alors place à un sentiment vivant de satisfaction personnelle car nous n'agissons plus, enfin, à contre-sens de la vie.

Plus nos idées correspondent à la Réalité, à la Vérité, plus grand est notre contact avec la Vie.

-Webmestre Zone-7



L'illusoire concept de la propriété